

AVIS DE COURSE

Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine Banque Populaire – Voile légère 5 et 6 juin 2021

Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine 5A

OPTIMIST – OPEN SKIFF - CATAMARAN – WINDSURF – SOLITAIRE – DOUBLE – HANSA – MINIJI – OPEN 5.70

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1.2 Les règlements fédéraux

1.3 Le règlement sportif de la LVNA et ses annexes

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale si l'article 13 des présentes IC est abrogé par des directives ministérielles et fédérales..

3 COMMUNICATION [DP]

Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des séries :

OPTIMIST-OPEN SKIFF- HANSA-MINIJI: **CVCL**

CATAMARAN : **CVPM**

SOLITAIRE-DOUBLE- OPEN 5.70 : **CVA**

WINDSURF (BIC TECHNO 293P, B 293, RCB, RCO, HFW) : **CNBO**

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne, à partir du **15 mai 2021**

Club	Adresse inscription en ligne
CVCL	https://www.e-cotiz.com/app/site/13645-CRA2021CVCL
CVPM	https://cvpm.fr/
CVA	https://www.e-cotiz.com/app/site/13640-CRA2021
CNBO	https://www.cnbo.fr/

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.5 Les inscriptions en ligne seront closes le **3 juin 2021 à 18h00**

5 DROITS A PAYER

Les droits d'inscription sont les suivants :

Série	Montant
OPEN 5.70	48 €
Doubles	28 €
Solitaires et planches	14 €

6 PUBLICITE [DP][NP]

Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

7 PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription et jauges et contrôles :

Date	De	À
Samedi 5 juin 2021	9h00	12h00

7.2 Jours de course et heure du 1^{er} signal d'avertissement :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
5 juin 2021	13 h 00	Toutes
6 juin 2021	10 h 00	Toutes

7.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 13h00

8 LES PARCOURS

Les parcours seront de type technique

9 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour les séries **catamaran exclusivement**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10 CLASSEMENT

10.1 **1 course** devra être validée pour valider la compétition.

- 10.2 (a) Quand moins de **3** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

11 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile est inhérent au sport de la voile.

12 PRIX

Les prix seront distribués sur chaque site dès que possible et au plus tard à 16h00

13 DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19

13.1 Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports ;

- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates ;
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19 ;
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, les Club de Voile ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19 ;
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

13.2 Un bateau qui présente un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement en informer l'autorité organisatrice et se retirer de l'épreuve.

13.3 Selon les directives fédérales, il ne sera pas fait d'affichage officiel pour éviter les rassemblements. Il est donc recommandé aux concurrents d'être particulièrement attentifs aux annonces faites par haut-parleur ou sur les sites internet des clubs.

13.4 Les directives ministérielles et/ou fédérales peuvent annuler cet article.

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Club	Téléphone	Adresse mail	site
CVCL	05 56 22 91 00	cvcl@cvcl.fr	www.cvcl.fr
CVPM	05 56 54 00 29	info@voilepyla.com	https://cvpm.fr/
CVA	05 56 83 05 92	contact@voile-arcachon.org	www.voile-arcachon.org
CNBO	05 58 78 10 51	regates@cnbo.fr	https://www.cnbo.fr/

HORAIRE DES MAREES

Port de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
ARCACHON	5 juin 2021	08 h 42	15 h 22	52
ARCACHON	6 juin 2021	09 h 36	16 h 08	54